

par la façon dont paraîtrait son discours. Il n'a pas saisi l'occasion de politiquer et je crois que nous avons manqué quelque chose.

Regardez autour de vous, monsieur l'Orateur. En ce moment, il n'y a pas un seul ministre à la Chambre. Le Parlement ne signifie plus rien. Il n'y a qu'un seul courriériste à la tribune. Il y a passé presque tout l'après-midi et s'il écrit tout ce qu'il a entendu, il n'aura pas besoin de revenir la semaine prochaine. Je sais que la coutume de remettre les discours aux courriéristes avant de les prononcer à la Chambre entraîne la rédaction d'un plus grand nombre de communiqués. Mais cela ne m'impressionne pas. Cela ne m'impressionne pas dans le présent cas, car le premier ministre a pu utiliser des talents d'une valeur de \$130,000 pour rédiger ce discours, et si ces gens n'accomplissent pas du bon travail, le très honorable représentant peut les congédier et se constituer une autre équipe. C'est très facile pour eux d'écrire un bon discours. Pour ma part, les idées du premier ministre m'intéressent. Il a, je crois, des choses à dire. Il s'exprime souvent et il le fait bien. J'aime voir ses gestes parce qu'ils traduisent ses sentiments, tout comme les idiomes distinctifs qu'il emploie parfois. Dans le présent cas, comme dans d'autres, un discours qui est lu perd beaucoup de son intérêt.

Je suis peiné quand un député ne voit qu'un côté d'une question. Cet après-midi, le député de Sault-Ste-Marie a parlé d'une grève très sérieuse. Selon lui, 39 radicaux empêchaient environ 4,000 ouvriers d'aller au travail. Et bien, les bâtiments en question s'étendent sur six à huit rues; il y a au moins douze entrées, dont six sont utilisées probablement. Le député a cherché à nous faire croire qu'un travailleur en arrêta cent, les menaçant eux et leurs familles de violence. Il a donné à entendre que ces radicaux se promenaient dans la rue et enfonçaient les portes. Tout cela était censé être le fait de 39 hommes. Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas besoin d'une armée, une guérilla suffirait. S'il est vrai que l'Algoma Steel Corporation a écrit son discours, en tant qu'avocat, il devrait être prêt à le défendre et à s'assurer qu'on fait quelque chose contre une situation intolérable. Si c'est vrai, l'anarchie règne sûrement dans cette ville.

• (5.40 p.m.)

Je ne suis pas ici pour défendre le salariat, mais je m'intéresse toujours à une accusation portant qu'il aurait fallu un scrutin secret à une réunion syndicale. J'ai probablement

[M. Peters.]

dirigé plus de scrutins de grèves à des réunions syndicales que tout autre député. Chaque fois qu'un syndiqué en a fait la demande, comme président du syndicat, j'ai fait prendre un vote secret. Je suis convaincu que c'est la même chose dans tous les syndicats sérieux. Quand c'est le vœu de la majorité des membres, un vote secret a lieu, sinon, le processus démocratique entre en jeu.

A mon avis, évoquer le spectre traditionnel que le syndicat doit compter sur la présence des journalistes et recourir à des personnes désintéressées pour prendre un vote équivaut pour moi à dire au club Rotary que ses membres devraient tenir un vote secret pour décider s'il doivent avoir un défilé de Noël cette année. La démocratie ne fonctionne tout simplement pas ainsi. Les décisions syndicales doivent se prendre par les syndiqués. Je le répète, si les membres d'un syndicat désirent un scrutin secret, ils n'ont qu'à appuyer la proposition. Il serait malhonnête de donner toute autre impression.

Cela soulève un autre problème qui concerne les médias d'information. Le Parlement semble perdre chaque jour de l'importance aux yeux de la presse, puisque l'unique partie de nos délibérations qui y est rapportée est la période des questions. Si un journaliste est doué d'initiative, il peut rédiger une nouvelle hypothétique, en inspirer l'idée à un député, et le député peut lui conférer l'authenticité en posant la question à la Chambre. Alors le journaliste n'a plus qu'à rédiger de nouveau sa nouvelle pour obtenir ce qui devient presque des dépêches fabriquées. Dès la fin de la période des questions, la Chambre est comparativement déserte.

Cela soulève un autre point qui me préoccupe: le changement qui s'est produit dans nos médias au cours de ces derniers mois. Je n'ai que peu de temps pour regarder la télévision, sauf quand la Chambre ne siège pas, mais je pense que c'est une énorme perte de temps. Par exemple, aussi bien les nouvelles de CTV que de Radio-Canada semblent composées d'une série de petits drames traitant d'événements intervenus d'un littoral à l'autre et dans le monde entier. Mais cela demeure décousu et sans aucun message précis. Ce sont plutôt une série d'images sans suite qui, bien que très bonnes et très intéressantes, me trassent en ce sens qu'elles ne semblent pas traiter vraiment du sujet discuté.

Récemment, j'ai regardé à la télévision deux émissions d'actualités, l'une traitait de «speed», l'autre complètement étrangère à ce sujet, portait sur l'usine d'eau lourde située